



**RIUESS - XIIIème Rencontres**  
ANGERS - France  
5 au 7 juin 2013

**Penser et faire l'ESS aujourd'hui.**  
***Valeurs, Statuts, Projets ?***

[www.riuess.org](http://www.riuess.org)

<http://riuess2013.sciencesconf.org>

**Eric Dacheux**, Pr des universités, responsable du groupe « communication et solidarité », Clermont université (Université Blaise Pascal)

**Daniel Goujon**, MCF, science économique, Université de Lyon, UMR-5600 Environnement-Ville-Société, laboratoire ISTHME, Université Jean Monnet (IUT de Roanne).

**L'Economie solidaire : une transition vers une société post-capitaliste ?<sup>1</sup>**

---

<sup>1</sup> Merci aux membres de la liste de diffusion du RIUESS qui ont apporté des commentaires à une première version simplifiée de cette typologie. Leurs remarques ont permis d'améliorer le texte, les erreurs et inexactitudes qui demeurent nous sont entièrement imputables.

## **L'Economie solidaire : une transition vers une société post-capitaliste ?**

La crise actuelle, qui touche l'ensemble des économies européennes, est un moment de questionnement intense sur la pertinence de notre modèle économique. Des économistes reconnus (Stiglitz 2012, les économistes atterrés, par exemple) et des mouvements de la société civile (les indignés, les altermondialistes, etc.) réclament la mise en place d'une alternative économique à la globalisation. Cette critique sociale d'un capitalisme menaçant l'équilibre écologique de la planète et déstructurant les liens sociaux est, peu à peu, reprise par une partie de la classe politique. C'est dans ce contexte de recherche de nouveaux arbitrages économiques que l'on peut comprendre la mise en place des politiques publiques régionales dédiées à l'ESS et la création, par le gouvernement Ayrault, d'un secrétariat d'Etat à l'Economie Sociale et Solidaire rattaché au ministère de l'économie. Cependant, si l'ESS porte bien des pratiques et des théories remettant en cause l'économie orthodoxe, ces pratiques et ces théories sont extraordinairement hétérogènes. Cette hétérogénéité est une force puisqu'elle montre la diversité des possibles économiques mais c'est aussi une faiblesse parce qu'elle est source de confusion. En effet, l'économie sociale et solidaire n'est pas un concept économique, mais une alliance politique entre, d'une part, un secteur reconnu de l'économie (l'économie sociale en France recouvre environ 10 % du PIB selon l'INSEE) et, d'autre part, un mouvement de citoyens qui s'engage dans des activités visant à démocratiser l'économie. Cette alliance du nombre (économie sociale) et de l'éthique (économie solidaire) qui est une opportunité politique est également une contrainte épistémologique puisqu'elle masque des différences théoriques importantes entre économie sociale et économie solidaire. Les spécificités de ces deux notions sont travaillées par de nombreux auteurs (Draperi, 2007, Laville 2010, entre autres) et font l'objet d'un débat académique récurrent. Nous voudrions, ici, déplacer ce débat qui, en insistant sur les divergences entre les deux notions, tend à nier la diversité interne propre à chaque notion. L'économie solidaire comme l'économie sociale est traversée par des conceptions théoriques multiples et parfois opposées. Si ces différences sont relativement bien repérées pour l'économie sociale (Ferraton 2006, Jeantet 2008, Chochoy 2012), elles restent très peu abordées du côté de l'économie solidaire. C'est pourquoi, nous souhaiterions proposer un cadre d'analyse permettant de dresser une typologie des définitions théoriques de

l'économie solidaire : celles s'inscrivant dans une économie capitaliste dominante (première partie), celles revendiquant une réforme du capitalisme (deuxième partie) et celles évoquant le dépassement du capitalisme (troisième partie). Ce travail d'élucidation des orientations théoriques ne s'inscrit pas dans une volonté d'enfermement dans des différences indépassables mais, au contraire, se pense comme une étape nécessaire à la construction d'un paradigme commun de l'économie solidaire. Etape indispensable pour qui veut construire une théorie commune de l'Economie Solidaire.

## **1. L'économie solidaire entre accompagnement et résistance à la domination du capitalisme.**

L'idée de transition suppose le passage d'une société à une autre, or rien n'est moins sûr. Philippe Corcuff (2012) le constate d'ailleurs avec amertume : depuis deux siècles tous les mouvements sociaux remettant en cause le capitalisme ont échoué à créer une alternative économique. Cet échec de la critique sociale, combiné au désastre de l'utopie collectiviste, peut laisser croire que le capitalisme est indépassable, qu'aucune transition n'est possible. Ainsi, la crise que nous connaissons ne fait que renforcer la prédominance du modèle néolibéral, comme le prouvent les orientations actuelles de l'Union Européenne. Dans cette situation bloquée, l'économie solidaire peut être perçue comme un allié objectif du marché triomphant (1.1.), soit au contraire en résistance aux aspects les plus dégradants de ce mode de production destructeur du lien social (1.2.).

### **1.1. L'économie solidaire : démantèlement de l'Etat et renforcement du marché.**

« Nous donnons les moyens d'entreprendre à ceux qui n'en ont pas les moyens », ce slogan que l'on retrouve sur le site de l'ADIE (Agence pour le Développement de l'Initiative Economique) illustre bien une conception libérale de l'économie solidaire : faire de chacun, et notamment des exclus économiques, des chefs d'entreprise. Autrement dit, l'idéal à atteindre est celui du marché : seule l'activité marchande libère les individus. Cette vision du monde, que l'on retrouve aussi dans le slogan du commerce équitable, « trade not aid » et dans de nombreux chantiers d'insertion où il s'agit d'accroître l'employabilité des chômeurs pour leur permettre de redevenir compétiteur sur le marché du travail, repose, au fond, sur les présupposés de l'économie orthodoxe : l'individu est

un agent rationnel s'inscrivant dans la société par la recherche égoïste de son intérêt. Dans cette perspective, on note deux analyses critiques complémentaires. L'une visant à démontrer que le développement de l'économie solidaire accompagne le désengagement de l'Etat, loin d'être solidaire l'ES contribuerait à la destructuration du lien social. L'autre, insiste sur le renforcement d'une vision marchande des rapports sociaux que porte en elle, malgré sa dénégation, l'ES. Loin de changer l'économie elle renforcerait l'emprise de l'utilitarisme dans nos imaginaires.

### *L'économie solidaire : le cheval de Troie du libéralisme*

Dans cette première perspective, l'économie solidaire est conçue comme un agent actif renforçant la dynamique libérale par désengagement de l'Etat. Par exemple, une partie de la sociologie critique conçoit l'économie solidaire comme étant un facteur de dérégulation et par là-même, constitue le « Cheval de Troie » du libéralisme. Ainsi, l'insertion par l'économie est accusée de contribuer au « détricotage » du droit du travail, le secteur associatif participe au recul du service public en en assurant certaines missions à moindre à coût, en précarisant les salariés et en réduisant le nombre de fonctionnaires en période de déficits publics accrus (Hely, 2008). Dans le même ordre d'idée, certaines collectivités territoriales instrumentalisent le bénévolat en l'utilisant comme une main d'œuvre gratuite, ce qui participe à une dérégulation du marché du travail (Simonet, 2010). Par ailleurs, dans le secteur de l'ESS, comme dans tous les autres secteurs, le travail à temps partiel progresse, quand on sait que l'emploi dans l'ESS est majoritairement féminin (66%) on ne peut que souligner que cette partialisation du temps de travail affecte d'abord les femmes (CNCRES, 2010). Plus généralement, comme le redoutait A. Gorz, les services à la personne peuvent être appréhendés comme une marche vers la dualisation salariale : les salariés intégrés employant à peu de frais des salariés précaires (Gorz, 1988). A travers la domestication du travail, on aurait un renforcement des mécanismes de domination et d'exploitation propres à la logique capitaliste.

### *L'Economie Solidaire : la tête chercheuse du capitalisme*

Dans une seconde perspective, ces critiques empiriques sont radicalisées par S. Latouche qui reproche avant tout à l'économie solidaire de participer à ce qu'il appelle : « la

colonisation de l'imaginaire ». En effet, en reprenant le terme même « d'économie », l'économie solidaire, à son insu, impose une vision économique du social. Il ne s'agit pas, dit le défenseur de la décroissance, de développer une autre économie mais de proposer une nouvelle utopie débarrassée de l'économicisation des esprits imposée par la société capitaliste (Latouche, 2004). En complément de cette appréhension symbolique, on trouve la conception pragmatique de l'ES mise en avant par les politiques publiques. Par exemple, sur son site, le secrétariat d'Etat à l'ESS met en avant les arguments suivants : un acteur économique de poids (10 % de l'emploi salarié en France), un moteur pour l'emploi (23 % de croissance en 10 ans contre 7 % pour le privé), offrir des biens et des services pour le plus grand nombre (68% des services d'aide à domicile des personnes dépendantes) etc... On retrouve également cette définition instrumentale, au Luxembourg qui fait de l'économie sociale et solidaire le troisième pilier du développement économique. Il s'agit, en période de crise, d'agir sur tous les leviers possibles pour faire repartir la croissance. Dans cette perspective, où l'ES, est au fond, une tête chercheuse du capitalisme, on retrouve certaines visions du concept d'innovation sociale. En effet, s'il existe une conception démocratique et alternative de l'innovation sociale (Dacheux, Goujon, 2012), se développe aussi une conception schumpetérienne et instrumentale de cette notion. Cette dernière appréhension est notamment celle développée dans les grandes écoles de commerce qui confondent alégalement économie solidaire, entrepreneuriat social et social business. On retrouve ainsi la politique de l'Union Européenne qui fait de l'innovation sociale un concept clé de sa stratégie de croissance inclusive.

Ces deux visions (dérégulation de l'Etat providence et développement du capitalisme) font de l'ES un allié du marché, mais cependant, l'ES peut, dans une vision radicalement opposée, être vue comme une critique en actes du système dominant.

## **1.2. Une résistance en actes au capitalisme. Le cadre de l'opposition à un système de domination.**

Pour Jacques Prades, l'ES est avant tout un ensemble d'actions de résistance temporaires aux tendances dominantes de la mondialisation. Cette dernière s'inscrit dans un processus de marchandisation du monde qui est indissociable du développement sans limite des

techno sciences. Face à ce processus, se dresse un mouvement multiforme de résistance qui oppose des citoyens aux trois formes de marchandises fictives décrites par Polanyi, la nature, le travail, la monnaie. Ainsi, les initiatives solidaires seraient des oppositions concrètes à la domination du marché (Prades, 2000). Par exemple, les ressourceries seraient un moyen de s'opposer en actes à l'exploitation de la nature, les coopératives de production des moyens d'éviter l'exploitation de l'homme par le capital et enfin les monnaies sociales une réponse à la dérégulation monétaire. Pour être plus précis, ces résistances citoyennes passent par un processus en deux étapes. La première étant la formulation d'un discours et la recherche d'actions visant une autodétermination des citoyens. La seconde étant l'institutionnalisation sous la forme de ce qu'il appelle des entreprises sociales : « des collectifs qui oeuvrent dans le champ de la production ou de la répartition de biens ou de services qui ne font pas de la plus-value leur priorité » (Prades, 2008). Ces entreprises sociales sont à la fois des structures économiques relevant du champs de la production, de la consommation ou de la répartition des biens et services et des structures de mobilisation politique visant la défense d'un territoire, de valeurs environnementales ou culturelles au nom d'un collectif librement constitué. L'économie solidaire est donc faite de « bricolages » qui ne sont jamais assurés mais toujours en résistance à l'impérialisme économique : « l'économie solidaire est de la résistance à un système de marché qui n'a pas de limites » (Prades, 2000). On a donc une pensée qui hybride une référence à la coopération comme modèle alternatif de production et une référence à la volonté Polanyienne de lutter contre le désencastrement de l'économie. Cependant, cette vision de l'économie solidaire ne fait pas de cette dernière la matrice d'une société nouvelle, mais simplement un apprentissage concret de la résistance à un système capitaliste qui restera dominant. Face aux mutations incessantes du capitalisme et de ses modes de domination, la société civile est condamnée à innover dans des formes de résistance qui, du coup, ne peuvent être que transitoires. L'économie solidaire, dans cette perspective, n'est pas un modèle alternatif de société mais un moyen concret d'éprouver la possibilité d'un autre mode de vie. Ainsi, J. Prades qui, pourtant cite lui aussi Castoriadis, s'oppose alors S. Latouche : l'économie solidaire est une manière de renouveler par la pratique un imaginaire utopique post capitaliste. L'ES permet de garder

en tête les possibilités d'une autre société mais elle ne crée pas les possibilités de cette société alternative.

Le néolibéralisme sort renforcé de la crise qu'il a lui-même, engendrée. Dans ces conditions, on peut analyser nombre d'initiatives citoyennes solidaires comme des résistances politiques à un modèle dominant. Tandis qu'à l'opposé, l'économie solidaire est pensée dans les politiques publiques comme une réponse aux insuffisances du marché et/ou de l'Etat. Ainsi, dans une approche microéconomique reposant sur la définition orthodoxe de l'économie, (celle de Robbins<sup>2</sup>) comme science mathématique de l'allocation des ressources rares, les initiatives solidaires sont vues soit comme un accompagnement des heurts de l'économie capitalisme (vision dérégulatrice), soit comme des expérimentations économiques inventant les marchés de demain (vision entrepreneuriale). Il n'y a donc pas, dans ces différentes visions de l'économie solidaire, de transition vers un autre modèle économique. Cependant, nous allons voir que d'autres perspectives existent.

## **2. L'économie solidaire : une transition vers un capitalisme domestiqué.**

Aujourd'hui, plusieurs facteurs se conjuguent pour penser que le capitalisme entre dans une nouvelle phase : crise économique, crise écologique, émergence d'une économie de l'information ... Pour les uns, il ne s'agit que d'une mutation formelle d'un système capitaliste qui, plus que jamais, domine la société (Mouhoud, Plihon, 2009), pour les autres, il s'agit, au contraire, d'une opportunité pour l'économie solidaire de travailler à la transition vers un nouveau capitalisme. Quelles formes doit prendre ce nouveau capitalisme ? De façon schématique, les théoriciens de l'ES ont en tête deux perspectives : un capitalisme responsable et éthique (2.1.) et un capitalisme cognitif régulé démocratiquement (2.2.)

### **2.1. Un capitalisme responsable et éthique.**

La notion de solidarité portée par l'économie solidaire peu apporter un supplément d'âme par rapport à l'échange économique pur (Vieillard-Baron, 2006, p. 26). On retrouve là

---

<sup>2</sup> L'économie est la science qui étudie le comportement humain en tant que relation entre les fins et les moyens rares à usage alternatif ».

l'héritage de certains théoriciens de l'économie sociale proches du catholicisme social. Pour illustrer cet héritage, nous pouvons faire référence à Frédéric Le Play, fondateur en 1857, de la « Société internationale des études pratiques d'économie sociale » pour qui « les bons sont ceux qui apaisent la discorde, les méchants ceux qui la font naître ». Autrement dit, il est du devoir de tous ceux qui bénéficient d'un statut social élevé de développer des actions solidaires en vue de préserver la paix sociale. On retrouve, aujourd'hui, pour partie cette idée, dans les notions de fondation d'entreprise, de mécénat humanitaire mais aussi dans une partie de l'économie solidaire, en particulier, dans le domaine de la finance solidaire où il s'agit, avant tout<sup>3</sup>, de verser le supplément de dividende obtenu par les mécanismes de marché à des organisations solidaires. Le livre dirigé par Vincent Aucante (2006), « L'économie peut-elle être solidaire ? » donne une parfaite illustration de cette vision éthique et supplétive de l'ES.

Cette conception, héritée du catholicisme social, d'un capitalisme responsabilisé par la morale se trouve aujourd'hui réactivée. En effet, la crise écologique et financière ébranle l'idée d'une autorégulation du capitalisme. De nombreux économistes, qu'ils soient libéraux ou keynésiens, mais aussi des grands patrons d'industrie et les chefs d'Etat du G20 s'accordent sur la nécessité d'un minimum de régulation du système actuel. Avec peu de contraintes et beaucoup d'éthique, il est possible, affirment-ils, de continuer à profiter des avantages du système actuel (la croissance) sans être victimes de ses inconvénients. Cette volonté de réforme éthique du capitalisme n'est pas sans rappeler les préceptes d'Henri Ford qui, lors de la crise de 1929, plaidait pour une morale des grands patrons et rejoint les préceptes de H. Jonas (2008) sur la nécessaire éthique de responsabilité à l'ère où les inventions humaines peuvent détruire la planète. Cette volonté de réforme du système s'incarne dans des initiatives comme la responsabilité sociale des entreprises, la finance éthique ou le social business. L'idée commune étant qu'« il faut plus de solidarité et plus de responsabilité pour assurer le développement économique » (P. de Nouel, 2006, p. 35). Le social business, par exemple, vise à la fois à créer une croissance durable (en faisant entrer les pauvres dans la société de consommation) et une solidarité effective (permettre aux plus démunis d'accéder à des

---

<sup>3</sup> Il existe bien évidemment des exceptions notables telles que la NEF ou les CIGALES.

produits de base). Dans cette visée réformatrice, on va retrouver plusieurs initiatives qui se réclament de l'économie solidaire, la finance solidaire bien sûr, mais aussi une partie de l'entrepreneuriat social. Pour certains comme V. Aucante (2006) ou H. Sibille (2011), ces innovations sociales - justement parce qu'elles s'inscrivent dans une vision économique également portées par des entreprises classiques - peuvent rencontrer un large écho : loin de se cantonner à une économie marginale, l'économie solidaire montre qu'il est possible d'inscrire l'éthique et la responsabilité dans l'économie de marché. Elle ouvre alors la voie à une réforme nécessaire du capitalisme qui ne prend pas les chemins stériles de la lutte idéologique mais qui emprunte les sentiers pragmatiques d'un développement économique solidaire. L'objectif de rentabilité n'est plus tabou, la rentabilité est nécessaire pour assurer la survie à court terme et permettre à la structure de porter son projet social, par contre cette rentabilité ne doit plus avoir pour objectif les profits des actionnaires, elle n'est plus une finalité du système mais un moyen de renforcer le lien social. Cette vision de l'économie solidaire comme moyen de sortir de la crise actuelle en couplant rentabilité et solidarité se veut donc une réponse non partisane à la crise. La dimension politique se trouve minorée au profit de l'utilité économique et sociale des initiatives solidaires. Une telle vision a politique se retrouve aussi dans les textes (ordo-libéraux) européens consacrés à l'innovation sociale (Hubert, 2010) que dans les propos du ministre socialiste de l'ESS : « *Mon approche est très inclusive : il n'y a pas de querelle des anciens et des modernes, entre statut et finalité, entre mutualité et entrepreneuriat social. Ces deux approches concourent à créer de l'emploi et de la richesse* »<sup>4</sup>. Cette vision morale de l'économie solidaire qui inclue finalement toutes les initiatives économiques à vocation sociale peut effectivement, dans une perspective optimiste, être vue comme un moyen de sensibiliser les entreprises classiques à l'utilité sociale. Mais dans une perspective plus critique, on peut aussi penser, avec A. Salmon (2009), que la vogue de l'éthique au sein du capitalisme n'incarne pas forcément une réconciliation de l'entreprise avec les valeurs morales de son environnement. Au contraire, cette prégnance du discours éthique au sein de l'entreprise révèle que les

---

<sup>4</sup> B.Hamon, dans un texte écrit du 3 octobre 2012 consulté sur <http://vallons-solidaires.fr/les-engagements-de-benoit-hamon-ministre-de-less/1510> en décembre 2012.

acteurs économiques se sont érigés en producteurs d'éthique. Ainsi, loin de faire pénétrer une logique sociale dans le monde économique, l'économie solidaire pourrait contribuer à faire triompher une vision économique de l'éthique au sein même du monde social.

## **2.2. Un capitalisme cognitif et collaboratif.**

L'économie contemporaine connaît une série importante de transformations. Ces dernières tiennent, à la fois, à la prise de conscience écologique, à l'interdépendance accrue des économies, mais aussi et surtout à l'importance croissante de l'immatériel qui recoupe plusieurs phénomènes entrecroisés : la dématérialisation de la monnaie, la numérisation de l'information, la croissance des services dans les sociétés occidentales, l'importance des actifs immatériels dans le capital des entreprises, le rôle déterminant de la recherche dans la croissance économique, l'apparition difficile de nouveaux modèles de production dans l'économie numérique ...

Toutes ces évolutions conduisent à une redéfinition des paradigmes économiques : « *La division verticale du travail, le caractère presque universel de la loi des rendements décroissants, la séparation de la force de travail de la personne du travailleur, le paradigme de la valeur comme transformation et dépense d'énergie musculaire, la rareté et l'usure des biens et services, la divisibilité des facteurs, la loi de l'entropie généralisée et de l'usure des biens par leur usage, le caractère subalterne ou marginal des externalités en particulier les exigences de les solder à un niveau systémique écologique, tous ces traits qui façonnaient l'horizon de l'économie politique classique et néoclassique se retrouvent aujourd'hui remis en cause* » (Moulier-Boutang Y., 2000, p.2). Cette remise en cause se concrétise dans différentes expérimentations liées à l'utilisation de l'outil internet : logiciels libres, licences Creative Commons, open data, wikiéconomie etc. Bien que différentes, ces pratiques s'inscrivent dans des démarches collaboratives rompant avec la logique de concurrence et le principe classique de propriété. Il s'agit de produire autrement par l'implication des pairs qui peuvent chacun participer à l'amélioration du « produit », à condition de respecter des règles de base simples et accessibles à tous (comme par exemple les quatre libertés du logiciel libre<sup>5</sup>). Il s'agit, aussi, de produire mieux, c'est-à-dire de bénéficier de la créativité de chacun

---

<sup>5</sup> Libertés d'usage, d'étude, de distribution et de modification.

pour collectivement adapter le produit à ses contextes d'évolution (Sultan, 2010). Ces alternatives en actes au capitalisme classique rencontrent les préoccupations de l'économie solidaire. Un certain nombre d'initiatives, à la croisée de l'économie solidaire et du mouvement du libre, ont ainsi vues le jour comme : l'association AI2L<sup>6</sup>, le logiciel Sigmah développé à l'initiative de douze ONG humanitaires, la rédaction d'un cahier d'espérance lors des états généraux de l'économie solidaire, etc. Sur le plan théorique, un chercheur comme A. Lipietz (2009) défend l'idée que le mouvement du libre et l'économie solidaire partagent la même finalité : créer un bien commun régulé par la réciprocité. Benjamin Grassineau (2009) ajoute que les initiatives collaboratives du net permettent à l'économie solidaire de mieux atteindre son objectif central : retisser du lien social dans une société de plus en plus inégalitaire. Cette culture de la mise en commun des ressources et des outils n'est pas propre à internet, puisqu'on la retrouve dans des initiatives comme le covoiturage, l'habitat participatif, les jardins collaboratifs, etc. Elle est bien une remise en cause de la logique individualiste et appropriative du capitalisme industriel que nous connaissons, mais pour autant, elle ne donne pas forcément lieu à une réflexion sur la démocratie, la collaboration n'excluant pas des mécanismes de domination hiérarchique. De plus, elle s'accompagne d'une croyance idéologique dans la dimension libératrice de l'outil internet. Or, celui-ci a bien été créé par le système et s'adapte parfaitement à la nouvelle organisation gestionnaire en réseaux (Boltanski, Capiello, 1999), il peut donner lieu à de nouvelles enclosures (Azam, 2007) et les sciences de l'information et de la communication ont montré son ambivalence intrinsèque : outil d'émancipation mais aussi de contrôle, moyen d'expression mais aussi de délation, nouvelle manière de rencontrer l'autre mais également enfermement dans des solitudes interactives (Wolton, 2012, Dacheux, 2009, Lafrance, 2010).

### **3. L'économie solidaire une transition vers une société post-capitalisme.**

La troisième voie théorique pour appréhender l'économie solidaire consiste à la conceptualiser comme un modèle économique alternatif au capitalisme. En effet, «dans les années soixante-dix, l'économie solidaire se définissait comme une économie alternative en réaction à l'économie sociale instituée, à l'économie non marchande et à

---

<sup>6</sup> L'AI2L, Association Internationale du Logiciel Libre, regroupe trois partenaires français (le groupe Chèques Déjeuner, le Crédit Coopératif et la MACIF) et trois partenaires québécois (La Caisse d'Économie Solidaire Desjardins, Filaction et Fondation) et cherche l'hybridation logiciels libres et ESS.

l'économie marchande » (Alcoléa-Bureth, 2004, P. 126). Cette vision de l'économie solidaire comme alternative au capitalisme reste vivante chez les acteurs (collectif MB2, 2001), mais aussi chez certains théoriciens contemporains. En effet, dans cette perspective alternative on peut distinguer deux types d'approches différentes. La première, marquée par l'échec de l'utopie communiste, refuse de définir *a priori* les contours d'une société post-capitaliste et parie sur la seule puissance des alternatives économiques existantes pour réformer en profondeur la société : la société peut évoluer puisqu'elle porte en elle des initiatives économiques non capitalistes viables. La seconde, prenant en compte la puissance politique du symbolique, s'efforce de modéliser une utopie mobilisatrice à partir des pratiques solidaires : l'économie solidaire est le projet politique d'une société alternative

### **3.1. L'ES : un processus de changement social par transformation des pratiques économiques.**

Un autre monde est possible puisqu'il existe déjà : il suffit d'accompagner et de développer les initiatives économiques solidaires. Toutefois dans cette approche pragmatique deux visions se font jour : une vision d'économie plurielle reposant sur la diversité des principes d'échanges économiques, une vision d'économie de marché « acapitalistique » qui se place dans le prolongement du projet initial de l'économie sociale.

#### *Vers une économie plurielle*

Même si l'économie est dominée par le capitalisme, elle ne se réduit pas à ce mode de production. En effet, l'Etat est lui aussi un acteur économique central, comme l'a démontré J.M. Keynes. De plus, il a toujours existé des activités économiques échappant au couple Etat-marché (Braudel, 1979). Cette vision d'une économie plurielle est aujourd'hui dominante dans l'élaboration théorique de l'économie solidaire. Il s'agit, non pas de mettre fin brutalement à l'économie de marché ou à l'économie publique, mais de proposer des réformes institutionnelles permettant la transition vers une société plus démocratique. Le pari est de développer l'économie citoyenne afin d'engendrer une économie plurielle mettant fin à l'hégémonie capitaliste. Cependant, trois visions

légèrement différentes se font jour : une vision habermassienne insistant sur la création d'espaces publics de proximité propre à la société civile, une vision polanyienne mettant en avant l'hybridation des ressources et une vision maussienne faisant du don contre don la matrice explicative du principe de réciprocité caractérisant les pratiques relevant de l'ES.

La première version est incarnée par certains travaux de B. Eme (2003) qui s'appuient sur l'exemple des crèches parentales, pour montrer que ce qu'Habermas nomme « les mondes vécus » sont capables de s'autoréguler à travers la création d'espaces publics de proximité, c'est-à-dire des lieux d'interconnaissance où sont réglés les problèmes économiques (prix, prestations, etc.) par un débat contradictoire visant le consensus, ce qu'Habermas nomme un « agir communicationnel ». Dans cette perspective, l'association solidaire est vue comme un espace en tension entre monde vécu et système, entre agir communicationnel et agir stratégique. C'est le mode de coordination des échanges (le débat contradictoire dans l'espace public) qui est mis en avant. Le marché et l'Etat étant régis par des modes de coordination non démocratiques.

La deuxième version, met plutôt en avant la notion de réciprocité chère à K. Polanyi. Pour ce dernier, on le sait, le marché ne devient un mode de régulation dominant que très tardivement à l'échelle humaine : « On peut affirmer, en gros, que tous les systèmes économiques qui nous sont connus jusqu'à la fin de la féodalité en Europe occidentale étaient organisés selon le principe soit de la réciprocité, puis de la redistribution, soit de l'administration domestique, soit d'une combinaison des trois » (Polanyi K., 1983, p. 85). Ce n'est, selon lui, qu'à l'époque mercantiliste que les marchés, devenus « préoccupations principales de l'Etat » (p. 86) occupent une place centrale. Cependant, précise-t-il, ces marchés sont alors soumis à une réglementation étroite (Polanyi parle « d'enrégimentation ») et ce n'est qu'au dix-neuvième siècle que surgit la fiction d'un marché autorégulateur qui allait considérablement transformer l'économie. Dans une perspective polanyienne, l'économie plurielle est un moyen de réencastrer l'économie, d'échapper à un capitalisme anti-démocratique (Caillé, Humbert, 2006), et de développer de nouvelles politiques publiques favorisant les initiatives citoyennes et la démocratisation de l'économie.

La troisième est développée autour d'A. Caillé (2005) et de la revue du Mauss et fait du don une matrice à la fois pratique et théorique de l'économie solidaire. Au niveau pratique, le don est défini comme une forme de circulation des biens qui n'appartient ni au marché ni à l'Etat. Au niveau théorique, même s'il n'y a pas identité entre don et pratiques solidaires, l'économie solidaire, par le biais du bénévolat, relève de l'économie don chère à M. Mauss. Dans ce cadre analytique on trouve le travail de G. Carvalho et S. Dzimiria qui dans « Don et économie solidaire », présentent ainsi leur travail : « si nous souhaitons réserver, de manière idéaltypique, l'appellation d'économie solidaire à ce seul cas où les économies réciprocaire (associative) et domestique dominant hiérarchiquement sur les économies marchande et redistributive-étatique, où, en bref, le don (plus ou moins ouvert à l'altérité) prime sur le calcul (marchand ou redistributif), ce n'est pas que nous nous rallions à leur idéologie. C'est simplement qu'ainsi nous désignons avec un peu plus de précision conceptuelle (du moins l'espérons-nous!) ce que sont ces expériences pour ceux qui les ont inventées » (2000, p.85).

Ces trois approches que nous avons distinguées analytiquement sont cependant très liées puisque d'une part, les auteurs que nous avons classés dans des sensibilités différentes réalisent souvent des papiers communs et que d'autre part, les mêmes auteurs vont selon la thématique des papiers se référer à des sensibilités différentes. Dans tous les cas, cette approche dominante de l'ES se caractérise par la volonté de réintroduire de la démocratie participative au cœur de l'action économique et la dénonciation d'une vision utilitariste de la vie sociale. Cependant, il ne s'agit pas de concevoir les contours d'une société alternative mais d'encourager la pluralité des modes de production économique pour favoriser la diversité des modes de vie et l'émergence d'une nouvelle société. Il y a donc bien une forte contestation du programme néolibéral et la volonté d'organiser la possibilité d'une transition vers une société post-capitaliste, mais le refus de formuler une utopie. Ainsi, on s'inscrit dans une perspective réaliste de « socialisme de marché » (L. Hoang-Ngoc, 2001) plutôt que dans une construction utopique d'une société post-capitaliste.

#### *Vers une économie de marché acapitaliste.*

Selon E. Flahaut, H. Nogues et N. Schieb-Bienfait l'économie sociale répondrait à trois conceptions théoriques différentes dont l'une est « l'émancipation collective du monde du

travail » (2011, p.15). Cette vision d'une économie sociale dans le marché mais contre l'exploitation du travail par le capital se retrouve aujourd'hui dans les travaux de T. Jeantet (2008) et J.F. Draperi (2007). Or, ce dernier parle désormais d'économie sociale et solidaire (2011), comme si, face aux dérives des grandes entreprises de l'économie sociale (Banques coopératives, coopératives agricoles etc.), les initiatives solidaires – qui, il est vrai, prennent souvent l'un des statuts de l'économie sociale (association, coopérative, mutuelle) - venaient remettre l'économie sociale dans le droit chemin de l'alternative au capitalisme. Cette conception de l'économie solidaire rappelle le travail de F. Braudel qui, dans la conclusion du troisième tome de « Civilisation matérielle et capitalisme », invite à combattre la dérive autoritaire du capitalisme en revigorant l'économie de marché. Cette conception de l'économie solidaire se retrouve, plus ou moins explicitement, dans certaines démarches de microcrédit ou des initiatives les coopératives d'activité et d'emploi (Bost, 2011). On la retrouve également dans certains travaux de J. Blanc qui, analysant les monnaies sociales de « troisième et quatrième génération », met en avant des initiatives solidaires qui « s'inscrivent dans l'univers marchand où les commerces constituent le coeur du système » (Blanc, 2012). Dans une perspective différente, mais qui entend toujours dépasser le capitalisme sans mettre fin à l'économie de marché, on retrouve le travail de J.M. Servet qui, dans « Le grand renversement », réclame une inversion des rapports de domination entre marché et Etat. La puissance publique doit réguler le marché afin de favoriser l'émergence d'initiatives solidaires alternatives définies comme des productions de biens ou de services, vendues à des prix équitables et soutenables, à des citoyens conscientisés (Servet, 2010, pp. 201-203). L'économie solidaire devient ainsi, grâce au réencastrement de l'économie de marché par la puissance publique, une alternative au système actuel inégalitaire et non soutenable.

### **3.2. L'ES : des initiatives citoyennes construisant une nouvelle utopie.**

Pour échapper à la domination du système actuel, il convient, selon les tenants de cette approche, de penser une utopie post-capitaliste ancrée dans des pratiques quotidiennes émanant de la société civile. Deux nuances peuvent être relevées : une tendance libertaire s'inspirant du socialisme utopique et nos propres travaux, s'appuyant sur une relecture critique des travaux d'Habermas sur la délibération.

### *Vers une économie libertaire, conviviale et écologique.*

Ici, l'économie solidaire s'inscrit explicitement dans une recherche d'alternative au capitalisme. Les sensibilités sont différentes, mais dans tous les cas, il s'agit de concevoir l'économie solidaire comme des pratiques politiques émancipatrices. Dans cette perspective, on retrouve une première sensibilité, marquée par les travaux de Proudhon, que nous qualifierons de « libertaire » incarnée par les travaux de B. Frère (2009) et de P. Corcuff (2012) : l'économie solidaire est un moyen de réaliser (ici et maintenant) et de faire advenir (demain dans tous les pays occidentaux) une démocratie « sociale libertaire ». Une deuxième sensibilité, qui met d'avantage l'accent sur la crise écologique actuelle et invite à une relecture des analyses d'Illich sur la convivialité (1973), plaide avec talent pour une économie solidaire écologique et conviviale. On retrouve, là, les travaux de G. Azam (2010) et P. Viveret (2002). L'économie solidaire est perçue comme l'un des moyens de lutter contre la démesure du capitalisme mondial, en relocaliser une économie durable dans le cadre d'une société post-capitaliste placée sous le signe de la « sobriété heureuse » (Viveret 2009). Ces deux tendances complémentaires poursuivent les travaux pionniers de G. Roustang et B. Perret, qui, à partir d'une critique de la science économique orthodoxe et d'une volonté de restaurer un nouvel « imaginaire social » (G. Roustang, 2010), permettent d'inscrire l'économie solidaire dans une mission de résistance à la monétisation<sup>7</sup> des activités et dans un programme de restauration de l'autonomie productive des personnes. Vision qui nourrit aussi le « délibéralisme ».

### *Vers le délibéralisme.*

Revendiquant cette utopie libertaire et écologique, mais voulant participer à un renouveau de la conceptualisation de l'économie, nos propres travaux s'inscrivent dans ce que nous nous proposons d'appeler le « délibéralisme » (Dacheux E., Goujon D., 2011). Cette recherche, qui fait de l'économie solidaire un nouvel idéal type opposé à l'économie libérale, rejette la définition formelle de l'économie mais se propose également de

---

<sup>7</sup> « Désormais, la contestation du capitalisme libéral n'a guère d'avenir si elle ne se donne pas à la fois comme horizon et comme méthode, la résistance de la société civile à la monétarisation des rapports sociaux » (Perret, 1999, p. 296)

prendre ses distances avec la définition substantive de l'économie chère à Polanyi. L'économie ne saurait, en effet, se réduire à un calcul rationnel du meilleur moyen d'allouer des ressources rares, sur ce point nous partageons l'analyse Polanyienne. Par contre, si la notion d'économie substantive insiste, avec juste raison, sur la nécessité de partir du vécu des êtres humains tels qu'ils sont et non tels que la théorie les postule, elle présente deux inconvénients. Le premier, déjà soulevé par A. Caillé (2005), est d'être marquée par une vision matérialiste de la production qui ne prend pas suffisamment en compte la réalisation de services. Le second, qui nous semble central, est de ne pas proposer de délimitation entre ce qui relève de l'activité économique et ce qui n'en relève pas. Du coup, comme pour l'économie formelle, tout peut devenir économique, ce qui nie la complexité du social. Pourtant, comme le rappelle Braudel (1979), la société est « l'ensemble des ensembles », un jeu d'interactions antagonistes entre ordres infra structureaux : le politique, l'économique et le symbolique. C'est pourquoi, nous proposons une approche « évaluative <sup>8</sup> » de l'ordre économique, ce dernier se définissant, selon nous, comme celui de la valorisation (mise en valeur) des ressources incluant l'économie qui est constituée par l'ensemble des échanges monétaires. Cette vision nous permet, d'une part, de ne pas réduire la sphère économique aux seules activités monétaires (l'autoproduction est bien une mise en valeur des ressources mais qui ne donne pas lieu à un échange monétaire) et, d'autre part, de ne pas réduire la complexité des sociétés à la seule dimension économique. Dans ce cadre théorique, notre conceptualisation de l'économie solidaire repose sur deux éléments :

- l'analyse de plusieurs initiatives citoyennes étudiées par la recherche : consommation participative (covoiturage, habitat participatif), SEL, AMAP, RERS, monnaies sociales, commerce équitable...
- une relecture critique du travail fondateur d'Habermas (1997) sur la démocratie délibérative.

---

<sup>8</sup> Le terme « évaluatif » doit être entendu dans ses deux sens. D'une part, l'économie est la mise en valeur monétaire des ressources qui permet leur évaluation. D'autre part, la taille de l'économie et son importance dans la société dépendent de l'évaluation des acteurs (du choix d'étendre ou de restreindre la monétisation aux différentes activités).

En effet, les initiatives solidaires se caractérisent par la construction « d'espaces publics de proximité » au sein desquels, les acteurs définissent les règles de l'échange économique. Dans un SEL ou dans une AMAP par exemple, ce n'est ni la main invisible du marché ni la régulation tutélaire qui fixe les prix mais ce dernier est le résultat d'une discussion collective publique, le fruit d'une délibération.

Ainsi, le délibéralisme se situe donc moins dans une opposition radicale avec les autres conceptualisation de l'économie solidaire, que dans une volonté de synthétiser les travaux empiriques des différentes approches afin de définir un idéal type proposant une vision aussi simple et radicale de l'économie que le propose le paradigme libéral : la délibération s'opposant comme principe régulateur au mécanismes de prix de marché<sup>9</sup>.

**Conclusion : élucider les différences pour initier un nécessaire travail sur les convergences.**

Pour créer un cadre théorique commun à l'ESS, il nous semble essentiel de clarifier les différences. Ce travail est en route dans l'économie sociale, il nous semblait peu avancé dans l'économie solidaire. C'est pourquoi, nous avons proposé cette typologie. Cet essai de classification est forcément un exercice limité : limité d'une part à une approche francophone, limité d'autre part à la question du modèle sociétal implicite<sup>10</sup>, limité enfin parce qu'il ne distingue pas assez les travaux des chercheurs visant à construire une modélisation de l'ES (Laville, Frère, etc.) de ceux qui ne proposent qu'un regard partiel depuis leur sujet principal d'analyse (Latouche, Corcuff, etc.). Néanmoins, l'intérêt de cet exercice forcément réducteur (il faut simplifier et exagérer pour typifier) est de montrer la pluralité des approches théoriques de l'Economie Solidaire. Certes, ces dernières s'appuient sur une approche multidimensionnelle de l'économie distincte de l'orthodoxie et cherchent un moyen d'articuler économie et démocratie. Cependant, des questions

---

<sup>9</sup> Contrairement à Habermas qui voit la délibération comme une communication rationnelle entre êtres parfaitement égaux, nous concevons la délibération comme une construction de normes communes à travers la confrontation de points de vue différents portés par des acteurs égaux en droit mais inégaux en fait.

<sup>10</sup> Les analyses portant sur l'économie solidaire ne se centrent pas uniquement sur des questions relatives au choix du système économique, de nombreux travaux abordant, par exemple, la question du genre (Charlier, 2005, Guérin, 2010).

telles que le caractère alternatif ou palliatif de l'ES, sur la possibilité d'articuler réciprocité et débat public de proximité, sur l'importance du pragmatisme et de l'utopie dans la transition vers un autre système économique restent clivantes. Enfin et surtout, cette typologie imparfaite offre un éclairage intéressant dans le cadre de ce colloque qui cherche à mieux cerner les conceptualisations de l'ESS. En effet, le fait que le vocable d'économie sociale et solidaire soit aujourd'hui devenu le label que revendiquent les acteurs de l'économie sociale et les acteurs de l'économie solidaire ne doit pas faire oublier deux choses. D'une part, que ces deux termes renvoient à deux réalités empiriques et théoriques distinctes, même si elles ont des zones de recoupement importantes. D'autre part, que l'économie solidaire s'est historiquement constituée contre l'économie sociale instituée, l'économie publique et l'économie de marché (Alcoléa-Bureth, 2004). Autrement dit, identifier les différentes conceptions théoriques de l'économie solidaire participe à côté des travaux du même type menés dans l'économie sociale à l'élaboration d'un cadre conceptuel spécifique à l'économie sociale et solidaire.

**Tableau N°1 : Typologie des travaux consacrés à l'économie solidaire**

Cadre d'analyse	Dénomination	Conception de l'économie solidaire	Principaux auteurs
<p><b>DOMINATION DU CAPITALISME :</b></p> <p>- <i>ES vue comme un renforcement du capitalisme</i>  <i>*externalisation et précarisation de la solidarité étatique</i></p> <p><i>*renforcement de l'imaginaire économiciste</i></p> <p>- <i>ES vue comme une résistance en actes</i></p>	<p><b>ES dérégulatrice</b></p> <p><b>ES entrepreneuriale</b></p> <p><b>ES d'opposition</b></p>	<p>Cheval de Troie libéral dé régulateur de l'Etat providence</p> <p>Tête chercheuse du capitalisme</p> <p>Pratiques citoyennes en réponse aux contraintes systémiques</p>	<p><b>M. Hely, M. Simonet</b></p> <p><b>S. Latouche</b></p> <p><b>J. Prades</b></p>
<p><b>UN CAPITALISME RESPONSABLE :</b></p> <p>- <i>L'ES : vers un capitalisme éthique</i></p> <p>- <i>L'ES : vers un capitalisme cognitif</i></p>	<p><b>ES réformiste</b></p> <p><b>ES collaborative</b></p>	<p>L'avant-garde d'un renouveau du capitalisme</p> <p>L'économie de la société de la connaissance</p>	<p><b>H. Sibille/ V. Aucante</b></p> <p><b>B. Grassineau</b></p>
<p><b>TRANSITION VERS UNE SOCIÉTÉ POST CAPITALISTE</b></p> <p>- <i>L'ES : un processus de changement social par un renouveau des pratiques économiques</i>  <i>* Une économie régie par plusieurs principes d'échanges</i></p> <p><i>*Une économie de marché acapitaliste</i></p> <p>- <i>L'ES : une utopie en actes d'une société nouvelle</i>  <i>*Une utopie libertaire et écologique</i></p> <p><i>*Une utopie participative</i></p>	<p><b>ES plurielle</b></p> <p><b>ES émancipatrice</b></p> <p><b>ES libertaire</b></p> <p><b>ES délibérative</b></p>	<p>L'économie de la société civile</p> <p>L'économie d'une société soutenable</p> <p>L'économie du mouvement social, laboratoire de l'émancipation</p> <p>L'économie des démocraties, laboratoire de la démocratie participative</p>	<p><b>B. Eme, J. Laville, L. Fraisse, A. Caillé</b></p> <p><b>J.M. Servet, E. Bost</b></p> <p><b>B. Frere, P. Viveret, G. Azam</b></p> <p><b>E. Dacheux, D. Goujon</b></p>

## **Bibliographie :**

Alcoléa-Bureth, A.M., 2004, Pratiques et théories de l'économie solidaire, Paris, L'Harmattan.

Aucante V. 2006, L'économie peut-elle être solidaire ?, Paris, Parole Et silence.

Azam G., 2010, Le temps du monde fini, vers l'après capitalisme, Paris, Les liens qui libèrent.

Azam G., 2007, « La connaissance, une marchandise fictive », revue du MAUSS, N°29, pp. 111-126.

Blanc J., 2012, "Une réflexion populaire et citoyenne se met en place autour des questions de monnaie et d'une finance plus solidaire, déconnectée des réseaux bancaires", Millénaire, Centre de ressources prospectives du Grand Lyon. <http://www.millenaire3.com>, consulté le 24 janvier 2013.

Boltanski L. Capiello E., 1999, Le nouvel esprit du capitalisme, Paris, Gallimard.

Bost E., 2011, Aux entrepreneurs associés La coopérative d'activités et d'emploi, Valence, éditions REPAS.

Braudel F., 1979, Civilisation matérielle, Économie et capitalisme, trois tomes, Paris Armand Colin.

Caillé A., 2011, Pour un manifeste du convivialisme, Lormont, Editions du bord de l'eau.

Caillé A., 2005, Dé-penser l'économique, Paris, La Découverte.

Caillé A. Humbert M., 2006, La démocratie au péril de l'économie, Rennes, PUR.

Carvalho G. et Dzimira S., 2000, Don et économie solidaire, Paris, Mauss.

Charlier S., 2005, L'économie solidaire au féminin : quel apport spécifique pour l'empoderamiento des femmes, Louvain, Presses universitaires de Louvain.

Chochoy N., 2012, L'encastrement politique des marchés, de l'imaginaire aux modes d'action, une illustration par l'économie solidaire, Thèse de science économique, Amiens.

CNCRES, 2010, **Panorama national de l'ESS en France et dans les régions, Paris, CNCRES.**

Collectif MB2, 2001, Pour une économie alternative et solidaire, Paris, L'Harmattan.

Corcuff P., 2012, Où est passée la critique sociale ? Paris, Mauss/La découverte.

Dacheux E., 2009, La communication, Paris, CNRS éditions.

Dacheux E., Goujon D. (2011), Principes d'économie solidaire, Ellipse, Paris.

Dacheux E., Goujon D. (2012), « Pollens : faire son miel de l'étude empirique d'un pôle d'innovation sociale », XIIèmes rencontres du Réseau Interuniversitaire de l'économie sociale et solidaire, L'économie sociale et solidaire face aux défis de l'innovation sociale et du changement de société, Nancy, 6, 7&8 juin, Université de Lorraine.

Drapéri J.F., 2007, Comprendre l'économie sociale, Paris, Dunod.

Drapéri J.F., 2011, L'économie sociale et solidaire : une réponse à la crise ?, Paris, Dunod.

- Eme B., 2003, « Agir solidaire et publicité des conflits », Hermès, n° 36.
- Ferraton C., 2006, Association et coopératives, une autre histoire de l'économie, Ramonville-Saint-Agne, Eres.
- Flahaut F., Nogues H. et Schieb-Bienfait N., (Dir.), 2011, Nouvelles pratiques et dynamiques territoriales, Rennes, PUR.
- Fraisse, L., 2007 « La dimension politique de l'économie solidaire », in Laville J-L., L'économie solidaire une perspective internationale, Paris, Pluriel, Hachette Littératures.
- Frere B., 2009, Le nouvel esprit solidaire, Paris, Desclée de brouwer.
- Gorz, A. 1988, Métamorphoses du travail, Paris, Galilée.
- Guerin I. 2010, Femmes et économie solidaire, Paris, La découverte.
- Grassineau B., 2009, Redynamiser le lien social par l'économie sociale et solidaire via un réseau internet citoyen, Nantes, 10èmes Rencontres mondiales du logiciel libre.
- Jeanet T., 2008, L'économie sociale une alternative au capitalisme, Paris, Economica.
- Jonas H., 2008, Le principe de responsabilité, Paris, Flammarion.
- Habermas, J., 1997, Droit et démocratie, Paris, Gallimard.
- Hely M., 2008, L'économie sociale et solidaire n'existe pas, La vie des idées.fr
- Hoang-Ngoc L., 2001, "L'économie sociale et solidaire ou la revanche du socialisme utopique", in Pour "Economie solidaire ancrer l'utopie tisser l'avenir !", N°172, dec
- Hubert A., 2010, Empowering people driving change, social innovation in European Union, Luxembourg, Commission européenne.
- Illich I., 1973, La convivialité, Paris, Seuil.
- Laville J.L., Politique de l'association, Paris, Seuil.
- Latouche S., 2004, La Mégamachine, raison techno-scientifique, raison économique et mythe du progrès, Paris, MAUSS/La Découverte.
- Lipietz A., 2009, « L'internet libre et l'économie solidaire : plus qu'une complicité », Nantes, 10èmes Rencontres mondiales du logiciel libre.
- Lafrance J.P., 2010, Critique de la société de l'information, Paris, CNRS éditions.
- Mouhoud E.M., Plihon P.(2009), Le savoir et la finance. Liaisons dangereuses au cœur du capitalisme contemporain, Paris, La Découverte.
- Moulilier-Boutang, Y. (2000), Capitalisme cognitif et revenu : réflexions sur un débat », 3ème journée d'étude d'histoire économique « transformation et division du travail et nouvelles régulations », 22mars, Matisse, Université paris 1.
- Nouel P. 2006, Quelle éthique pour les marchés financiers, in V.Aucante, L'économie peut-elle être solidaire ?, Paris, Parole Et silence.
- Perret B., 1999, Les nouvelles frontières de l'argent, Paris, Seuil,
- Polanyi. K., 1983, La grande transformation, Paris,, Gallimard (1944).

- Prades J., 2000, La nouvelle économie sociale devant ses pièges., in efficacité versus équité en économie sociale, ouvrage collectif dirigé par A. Alcoufe, L'harmattan, pp. 159-168.
- Prades J., 2008, Pourquoi s'engager du côté de l'ESS ?, Conférence donnée à Cahors le 31 Mai 2008, consulté sur [w3.cerises.univ-tlse2.fr](http://w3.cerises.univ-tlse2.fr)
- Roustant G., 2010, « Favoriser l'autoproduction », in Dacheux E. et Goujon D., Réconcilier démocratie et économie, Paris, Michel Houdiard.
- Salmon A., 2009, Moraliser le capitalisme ? Paris, Cnrs éditions.
- Servet J.M., 2010, Le grand renversement. De la crise au renouveau solidaire, Paris, Desclée de brouwer, Paris.
- Sibille H., 2011, La voie de l'innovation sociale, Paris, Rue de l'échiquier.
- Simonet M., 2010, Le travail bénévole – engagement citoyen ou travail gratuit ?, Paris, La dispute.
- Stiglitz , 2012, Le prix de l'inégalité, Paris, Les Liens qui Libèrent.
- Sultan F., 2010, Logiciel Libre, Mise en perspectives pour l'économie sociale et solidaire, Rencontres sociales, consulté sur [rencontres-sociales.org](http://rencontres-sociales.org), déc. 2012.
- Vieillard-Baron J.L., 2006, « La solidarité et l'économie », in V. Aucante, L'économie peut-elle être solidaire ?, Paris, Parole Et silence.
- Viveret P., 2002, Reconsidérer la richesse, La tour d'Aigues, Editions de l'aube.
- Viveret P., (2009), « Sortir de la démesure et accepter nos limites » <http://www.terraeco.net/Sortir-de-la-demesure-et-accepter,7598.html>
- Wolton D., 2012, Indiscipliné : 35 ans de recherches, Paris, Odile Jacob.